# FLASH-INFO HEIDWILLER



MAI 2020 Flash-Info N°4

mairie@heidwiller.fr 03.89.25.40.63.

## **DÉCHÈTERIES DE LA COMCOM:**

Dans le cadre des mesures de lutte contre la propagation du CORONAVIRUS-COVID 19, les <u>déchèteries</u> de la Communauté de communes Sundgau (ALTKIRCH, ILLFURTH, WALDIGHOFFEN) étaient fermées jusqu'au 12 mai. Elles ont rouvert le mercredi 13 mai.

Mais pour s'y rendre, il faut à présent prendre rendez-vous par le biais de la plateforme accessible sur cette page. Connectez-vous et suivez les instructions pour obtenir votre confirmation de rendez-vous sur ce lien :

→ HTTPS://DECHETLIB.PAPREC.COM

Les accès sont autorisés sans limitation de hauteur des véhicules, <u>sur présentation obligatoire de la carte de déchèterie</u> et <u>de la confirmation de prise de rendez-vous</u> et <u>d'une pièce d'identité</u>. Le port du masque est important.

Les calendriers des collectes restent inchangés.

## **BENNE À DÉCHETS VERTS À HEIDWILLER:**

Une benne est à votre disposition, à côté des bennes à verre, Rue du RIEDWEG, <u>UNIQUEMENT</u> pour <u>des déchets verts</u>. Elle sera en accès libre de 8h00 à 18h00.

Pensez à bien pousser vos déchets verts au maximum vers le fond de la benne

Nous comptons sur le civisme de chacun, tant pour le respect des horaires que la propreté du site.

Nous en profitons pour vous rappelez que les feux de végétaux sont strictement interdits.

#### MAIRIE:

La Mairie reste fermée, jusqu'à nouvel ordre. Cependant, le secrétariat reste toujours joignable le mardi et le jeudi de 10h à 12h.

## **PÉRISCOLAIRE ET ECOLE:**

Nous vous rappelons que les inscriptions de vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire 2020/2021 sont à faire d'urgence. Les formulaires peuvent vous être envoyés par mail par la Mairie.

Le retour du formulaire se fera soit par mail soit directement dans la boîte aux lettres de la Mairie.

#### **NOUVEAUX HABITANTS:**

Nous vous invitons à venir vous inscrire à la Mairie.

## **NUISANCES DE VOISINAGE:**

Une recrudescence de pollution sonore a été constatée. Le bruit des tondeuses, débroussailleuses, machines-outils mais également le volume sonore de musique, peuvent être des nuisances sonores pour les voisins. Pour le bien vivre de tous, <u>il est interdit de faire du bruit</u>:

- **∌** Toute la journée du dimanche et tous les jours fériés